



UNIPSO



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

SOMMAIRE



Sommaire	2
Edito	3
Le profit social, une réalité	4
L'UNIPSO, une confédération au service du profit social	6
Mouvement patronal de défense et de représentation des employeurs du secteur à profit social	7
Acteur interprofessionnel	8
Centre de ressources au service du développement, de la promotion et de la professionnalisation du secteur	13
Lieu de réflexion et de stimulation	16
Gouvernance & équipe 2018	18
Finances 2017	19

EDITO

C'est bien souvent un exercice complexe que de synthétiser une année d'activités en quelques phrases. Il en est une qui est une évidence : le profit social est une réalité et l'UNIPSO, "une force" qui en défend le concept. Avec ses 12.000 entreprises regroupant près de 216.000 travailleurs, le secteur investit tous les champs de la vie quotidienne pour participer, avec ses valeurs et missions, à un mieux-être commun.

L'UNIPSO, forte de ses 31 fédérations, participe assurément à la consolidation des membres qui la composent et, par voie de conséquence, à celle des entreprises indispensables au bon fonctionnement de notre société, assurant leur continuité dans un contexte institutionnel changeant.

Sur le plan de ses relations externes, l'UNIPSO a occupé pleinement son rôle de partenaire social, reconnu et respecté comme tel par ses interlocuteurs et de même, pour ses relations avec la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs gouvernements et ministres.

Si l'année 2016 a vu l'arrivée de l'Agence pour une Vie de Qualité, à laquelle l'UNIPSO a largement contribué par l'affinage des textes fondateurs, notre travail en 2017 s'est plus particulièrement concentré sur l'élaboration du contrat de gestion et du plan d'administration, de l'évaluation du décret portant création de l'AviQ et enfin sur la mise en œuvre d'un monitoring des volets budgétaires et financiers.

Comme partenaire social intersectoriel, l'UNIPSO est toujours présente dans le suivi et l'analyse minutieux des réformes qui auront indubitablement des conséquences pour le secteur. Certaines d'entre-elles sont en effet menées tambour

battant depuis, notamment, le changement de majorité du Gouvernement wallon, marquant une césure avec les politiques précédemment menées en Wallonie. Il en va ainsi de la réforme des aides à la promotion de l'emploi représentant une partie importante du subventionnement du secteur à profit social francophone, de la création d'une assurance autonomie dont le chantier concerne une grande partie du secteur et ses opérateurs, de la Silver économie dont les enjeux sont avant tout, pour l'UNIPSO, sociétaux, du transfert des allocations familiales, de la régionalisation des titres-services dont le cadre législatif doit être respecté, de la simplification administrative dont les actions se doivent d'être adaptées au transfert de compétences, des accords du Non-Marchand pour favoriser l'attractivité des métiers, la qualité et la pérennité des services, du Pacte pour un enseignement d'excellence et des instances bassins enseignement qualifiant-formation-emploi, etc. Soucieuse d'une contribution proactive et positive dans ces domaines, l'UNIPSO n'a eu de cesse de relayer les positions de ses membres afin d'en porter les revendications au cœur des instances décisionnaires de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En son sein, l'UNIPSO est et restera un lieu de réflexion et de stimulation. Pour ce faire, elle a proposé des conférences-débats aux enjeux contemporains, rassemblant les experts en la matière. Ainsi, les brunchstormings ont évoqué l'avenir de la concertation sociale et la réforme du droit des associations ou les conférences, en collaboration avec le Master en Ingénierie et action sociales de Louvain-La-Neuve|Namur, le financement privé et l'investissement à impact

social. Afin de nourrir la réflexion, le Cluster Innovation Sociale créé pour favoriser un écosystème soutenant son développement, l'étude WISDOM (Wallonie Innovation Sociale Domicile), recherche sur les processus d'innovation sociale dans l'accompagnement des personnes âgées en Wallonie ou encore le projet Crois'sens, pour une croissance porteuse de sens, positionnent la confédération comme acteur pilote dans le devenir de politiques innovantes et différenciées, creuset du devenir sociétal équitable et juste. L'UNIPSO est compétente pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles mais s'investit également dans le terreau européen, prolongement des revendications francophones, avec VISES pour valoriser l'impact social de l'entrepreneuriat social ou PESSIS pour la promotion des employeurs du secteur des services sociaux européens.

Ces projets, débats, analyses, revendications, négociations n'auraient pu voir le jour sans l'investissement des membres du bureau, des administrateurs, des membres et de l'équipe au quotidien. Qu'ils en soient ici remerciés, chaleureusement.

Bonne lecture.



Stéphane EMMANUELIDIS
Président de l'UNIPSO



Dominique VAN DE SYPE
Secrétaire général de l'UNIPSO

LE PROFIT SOCIAL, UNE RÉALITÉ



DES SERVICES ESSENTIELS AU BIEN-ÊTRE DE TOUS

Les entreprises à profit social sont actives dans les domaines couvrant les besoins essentiels de la population tout au long de la vie. Bien que le grand public n'en ait pas toujours conscience, les activités de ces entreprises ont, ou auront un jour, un impact et une place essentiels dans leur vie quotidienne et celle de leurs proches.

UN PARTENAIRE ÉCONOMIQUE INDISPENSABLE

Au-delà de la plus-value directe pour leurs bénéficiaires, les services créent des externalités positives participant au développement harmonieux de la société (lien et cohésion sociale) et soutenant le développement des entreprises (formation, disponibilité et santé des travailleurs). La contribution du secteur à la richesse "économique" de la Wallonie (PIB) est quant à elle estimée à plus de 11% et devrait connaître une croissance nettement supérieure à la moyenne des autres secteurs dans les années à venir.

INVESTIR DANS LE SECTEUR, UNE NÉCESSITÉ ET UN DÉFI

Face aux enjeux démographiques, sociaux et économiques que

rencontre la Wallonie, les citoyens ont besoin de services en quantité suffisante (augmentation de l'offre actuelle), de qualité et accessibles à tous (refus du développement d'une société à deux vitesses). Dans ce contexte, les entreprises à profit social ont un rôle essentiel à tenir pour créer de la prospérité en faveur de l'ensemble de la population. Des infrastructures et des équipements suffisants sont nécessaires. De même, la mise en oeuvre d'un plan d'envergure, concerté avec les acteurs du secteur, visant à soutenir le recrutement du personnel, sa formation et son encadrement afin de garantir la qualité et le volume de l'offre de services, constitue une réponse adéquate à ces différents enjeux.

DES VALEURS PORTEUSES DE SENS

L'Humain au centre des préoccupations • Une réponse essentielle aux besoins de la population • La solidarité, pilier de toute action • Le véritable bénéfice : la plus-value sociale • L'égalité de traitement et la non-discrimination • L'esprit d'entreprendre dans une perspective solidaire • L'éthique de gestion au service de la finalité sociale • La diversité : une richesse • Pour une économie sociale et durable

L'ensemble des acteurs du secteur partagent ces valeurs et les mettent en oeuvre quotidiennement au travers de leurs services.

CHIFFRES CLÉS

19% de l'emploi

12.000 entreprises

216.000 travailleurs

Avec un taux de croissance annuelle moyen de l'emploi estimé à **2,4%** entre 2016 et 2022 et un taux plus de 3x supérieur à la croissance de l'emploi wallon, le secteur à profit social confirme son rôle moteur dans la création d'emplois en Wallonie

3,9% : taux de croissance moyen de la valeur ajoutée brute des entreprises à profit social entre 2009 et 2014, soit 1,1% de plus que dans le reste de l'économie belge

8,5 milliards d'euros, soit 11% du PIB wallon et des perspectives de croissance largement supérieures à l'ensemble de l'économie wallonne (2,5% estimé entre 2014 et 2020)

1 association sur 3 a perçu des recettes commerciales. Pour 28% des associations, cette source de financement



est en augmentation par rapport aux années précédentes.

LE SECTEUR EN WALLONIE ET EN FWB

23.000 lits gérés par les institutions hospitalières en Wallonie (hôpitaux généraux, psychiatriques et universitaires)

30.473 places disponibles dans les milieux d'accueil de l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans

Près de **600** structures de suivi de l'enfant de 0 à 6 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles

17 centres de planning familial

Plus de **53%** des lits de MR/MRS/résidences services/courts séjours relèvent du secteur à profit social (privé et public), soit 25.192 lits MR, 12.010 lits MRS, 908 lits RS et 1.079 lits CS

371 services spécialisés dans le secteur de l'accueil et de l'hébergement ont accueilli 9.624 personnes handicapées en 2012

5.987.233 heures ont été prestées par les services, privés et publics, d'aide aux familles et aux personnes âgées auprès de 45.572 bénéficiaires en 2009 (hors Communauté germanophone)

55 entreprises de travail adapté (ETA) employant plus de 8.000 personnes handicapées

3.461 places d'accueil dans l'aide aux sans-abri en 2017

65 services de santé mentale regroupant environ 900 travailleurs

180 réseaux de bibliothèques

115 centres culturels

205 ASBL d'éducation permanente en FWB

658.506 jeunes domiciliés en Wallonie ont fréquenté un des trois niveaux de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles durant l'année scolaire 2010/2011

156 maisons et centres de jeunes

7.439 apprenants ont bénéficié de cours d'alphabétisation via les réseaux associatifs

L'UNIPSO, UNE CONFÉDÉRATION AU SERVICE DU PROFIT SOCIAL



L'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

INTERSECTORIELLE

Les fédérations membres de l'UNIPSO sont actives dans les secteurs regroupant des services indispensables au bon fonctionnement de notre société et répondant aux besoins fondamentaux de la population : hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et soins à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion dans l'emploi des personnes fragilisées, aide à la jeunesse, mutualités, etc.

PLURALISTE

La diversité constitue, pour l'UNIPSO, une richesse sur plusieurs plans :

- ▶ La diversité des missions, services et travailleurs permet de répondre à la multiplicité des besoins et des problématiques de vie
- ▶ Les courants politiques, philosophiques et idéologiques qui coexistent contribuent à enrichir la dynamique des entreprises sociales

- ▶ Les différents modes d'organisation (organismes publics, ASBL, coopératives, etc.) sont tous fédérés autour des mêmes finalités.

EMPLOYEURS

L'UNIPSO regroupe 31 fédérations d'employeurs du secteur à profit social, public et privé, qui totalisent plus de 120.00 entreprises occupant près de 216.000 travailleurs soit 19% de l'emploi total wallon.

VISION

L'UNIPSO défend un modèle social fort, garant de l'accessibilité et de la qualité des services rendus aux citoyens.

MISSIONS

- ▶ **Représenter** : depuis 20 ans, l'UNIPSO a pour mission de porter la voix des employeurs du secteur à profit social francophone. Dans le cadre de cette mission, elle représente, défend et promeut les intérêts communs de ses membres dans la concertation sociale ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et autres acteurs socio-économiques.

- ▶ **Outils** : l'UNIPSO soutient les employeurs dans leur rôle d'opérateurs de services et favorise l'entrepreneuriat social en agissant comme stimulateur de réussite et diffuseur de bonnes pratiques.
- ▶ **Sensibiliser** : l'UNIPSO anticipe les défis de demain et stimule le développement de politiques nouvelles afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.

L'UNIPSO SIÈGE AU SEIN DE 23 ORGANES

AViQ : Agence pour une Vie de Qualité
● APEF : Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation ● CESW : Conseil économique et social de Wallonie ● CWES : Conseil wallon de l'Economie sociale ● CWEHF : Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes ● CESCFC : Conseil économique et social de la Communauté française
● FFE : Comité particulier du Fonds de fermeture d'entreprises ● COMES : Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale
● Comité d'experts du Cadre francophone des certifications ● Comité de programmation ONE ● Comité d'accompagnement Sowecsom
● Commission d'agrément Congé-Education Payé ● Commission consultative fonds de formation titres-services ● Conseil d'orientation des Hautes Ecoles ● CEDAG : Comité européen des Associations d'intérêt général ● SFMQ : Service francophone des métiers et des qualifications ● CVDC : Consortium de validation des compétences ● IBEFE : Instances Bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi ● CsEF : Chambres subrégionales de l'Emploi et de la Formation ● Comité d'accompagnement du Pacte pour un enseignement d'excellence ● Commission CISP ● OFFA : Office Francophone de la Formation en Alternance ● Comité de pilotage du cadastre de l'emploi non-marchand.

MOUVEMENT PATRONAL DE DÉFENSE ET DE REPRÉSENTATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL



MANDATS

En tant que confédération patronale interprofessionnelle et intersectorielle, l'UNIPSO a pour première mission de représenter et de défendre les intérêts communs de ses membres dans différents dossiers primordiaux pour le secteur à profit social. Elle porte ceux-ci à la table des négociations wallonnes et de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais également en différents lieux de concertation, de décision et de gestion, à différents niveaux de pouvoir. Depuis 20 ans, elle n'a eu de cesse de développer son action et son expertise. Elle se positionne aujourd'hui comme un partenaire à part entière dans le dialogue social et la concertation sociale.

PRINCIPAUX LIEUX D'INTERACTION AVEC LES MEMBRES

Pour construire ses positionnements, l'UNIPSO fait appel à l'expertise et à la vision de ses membres, notamment à travers ses **instances** et **groupes de travail**. Ces lieux de rencontre et d'échange sont également des lieux d'information et de relai pour une meilleure défense des intérêts des employeurs au niveau intersectoriel.

INSTANCES

C'est notamment via les organes de gestion de l'UNIPSO que les fédérations membres donnent forme aux orientations et visions stratégiques de l'ASBL. En 2017, 9 Bureaux exécutifs, 7 Conseils d'Administration et 2 Assemblées générales ont ainsi permis de construire collectivement les positionnements de l'UNIPSO sur diverses thématiques et opportunités.

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail (GT) mis en place par l'UNIPSO sont composés de représentants des fédérations et/ou d'institutions du secteur. L'UNIPSO organise en interne, de manière permanente ou provisoire, des groupes de travail au sein desquels les matières spécifiques sont analysées et les positions des employeurs du secteur à profit social préparées pour être proposées à son Conseil d'Administration.

Le **GT Emploi-Formation** (GT EMFOR) traite des politiques liées à l'emploi et la formation en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se veut un lieu d'échange d'informations pour les membres. Pour les matières fédérales, il sert de relai aux informations de l'UNISOC et contribue aux travaux du GT Droit social de l'UNISOC.

La "**taskforce**" **simplification administrative** réunit les membres pour faire remonter les besoins et échanger les bonnes pratiques en matière de simplification des démarches.

Le **GT AViQ** est un lieu de réflexion et de discussions sur les compétences liées aux mandats de l'AViQ.

Le **GT Accords non marchands** a repris son activité en vue de la préparation des négociations des futurs accords en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un **GT Bien vieillir** a vu le jour afin de traiter les questions relatives à la politique de gestion du vieillissement (aussi bien la Silver économie que l'assurance autonomie ou les autres réformes et projets).

ACTEUR INTERPROFESSIONNEL



Dans sa mission de porte-parole des employeurs du secteur à profit social francophone, l'UNIPSO, par son action auprès des autres partenaires sociaux interprofessionnels, se veut toujours orientée vers la défense des employeurs du secteur à profit social dans leur rôle d'opérateurs de services, pour en garantir l'accessibilité et la qualité.

EMPLOI ET FORMATION

Les transferts de compétences fédérales vers les entités fédérées au 1^{er} avril 2015 ont eu un impact important sur les politiques de l'emploi et de la formation en Wallonie. Suite au Pacte pour l'emploi et la formation adopté en 2016, le travail de l'UNIPSO s'est orienté sur la mise en œuvre de la réforme des aides à l'emploi qui représentent une partie importante du subventionnement de l'emploi dans le secteur à profit social francophone et, plus particulièrement, sur la réforme des réductions ONSS groupes-cibles, le contrat d'insertion-jeunes et le dispositif APE. Les actions menées par l'UNIPSO en 2017 ont été de plusieurs ordres :

- ▶ Intégration du mandat lors de la mise en place de la Commission d'agrément du congé-éducation payé.
- ▶ Participation aux avis sur la réforme des aides à l'emploi dans le cadre des travaux du GPS-W et de la Commission de l'emploi, de la formation du CESW.

- ▶ Coordination d'un GT Emploi-Formation au sein de l'UNIPSO afin d'informer et construire les positions des fédérations membres de l'UNIPSO. En 2017, il a notamment abordé la réforme du dispositif APE, les aides groupes-cibles, le contrat insertion, les travaux des IBEFE, les travaux du SFMQ (fonctionnement, profil aide-cuisinier en collectivité, Cadre francophone de certification), la validation des compétences pour le profil "Tuteur en entreprise" et le développement de certifications des compétences professionnelles.
- ▶ Réunions de travail politiques et techniques avec le cabinet de la Ministre de l'Emploi et le FOREM autour de la réforme des APE.
- ▶ Rédaction d'analyses portant l'avant-projet de décret sur la réforme des aides à l'emploi, sur les réductions groupes-cibles, sur les incitants financiers à la formation et le contrat insertion jeunes.

FORMATION

PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

Ce pacte a été annoncé comme une réforme d'envergure. L'UNIPSO avait pris part aux travaux du comité d'accompagnement en 2016. En 2017, le comité d'accompagnement ne s'est plus réuni et l'UNIPSO a dès lors effectué un travail de veille sur cette réforme. L'opérationnalisation de la mise en œuvre du Pacte se poursuit progressivement par petites touches. Ce Pacte a néanmoins permis de rencontrer les revendications de l'UNIPSO contenues dans son Memorandum 2014 en ce qui concerne le soutien administratif des directions.

LES INSTANCES BASSINS ENSEIGNEMENT QUALIFIANT-FORMATION-EMPLOI (IBEFE)

Depuis 2015, l'UNIPSO y siège partiellement (soit comme effectif ou comme suppléant en partage avec l'UWE ou l'UCM). Malgré cette petite place accordée par les partenaires patronaux dans ce mandat, l'UNIPSO a réussi à mettre en avant les préoccupations du secteur : augmentation des besoins de la population dans le cadre du vieillissement de la population, modification des métiers du soin et de l'aide à la personne, augmentation des besoins d'accueil de l'enfance et la nécessaire professionnalisation du secteur, les attentes en termes d'organisation des stages et la nécessaire coordination des moyens pour le développement de la culture et du tourisme.

L'UNIPSO a, dès lors, obtenu une place à part entière dans chacun des bassins (effectif et suppléant) pour une meilleure prise en compte dans la formation et l'enseignement des réalités du secteur et une



RÉFORME DE LA FONCTION CONSULTATIVE

Parallèlement à la mise en place de l'AViQ, l'UNIPSO s'est investie dans la réforme de la fonction consultative en Wallonie. Ce chantier de rationalisation et de simplification vise les organes consultatifs dans les matières wallonnes : économie, emploi, environnement, aménagement du territoire, action sociale, etc. Ce travail a abouti à la création de pôles thématiques mis en place en 2017 et auquel l'UNIPSO a participé. Dans les matières de la santé, des personnes handicapées, des aînés et de la famille, l'UNIPSO a insisté pour que la fonction consultative soit au plus près de la gestion opérationnelle de celles-ci, à savoir au sein de l'AViQ, ce qui se trouve repris dans le décret d'instauration de l'agence, avec la création du Conseil de stratégie et de prospective. Malgré l'appel à candidatures, cet organe essentiel tarde à se mettre en place. L'UNIPSO n'a pas manqué de rappeler, via diverses voies, l'urgence de le constituer afin de débiter ses travaux. Concernant les matières maintenues à la DGO5 : action sociale, lutte contre la pauvreté, intégration des personnes étrangères, les attentes de l'UNIPSO sont rencontrées en maintenant la fonction consultative au sein du CESW et plus particulièrement au sein de la Commission Action et Intégration sociale. Comme l'a proposé l'UNIPSO, elle sera composée de deux sections avec des représentants des acteurs sectoriels : une section action et intégration sociale et une section personnes étrangères et d'origine étrangère. En 2017, l'UNIPSO a contribué à la mise en place de la Commission AIS élargie dans la proposition de représentants.

CRÉATION D'UNE ASSURANCE AUTONOMIE EN WALLONIE

Le transfert de compétences concerne également le transfert de l'allocation pour l'aide aux personnes

reconnaissance des défis de société auxquels il doit faire face.

AGENCE POUR UNE VIE DE QUALITÉ

Le décret relatif à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, des Personnes handicapées et des familles a été adopté en décembre 2015. Ce décret institue l'organe de gestion des compétences wallonnes relatives aux matières santé, personnes handicapées, familles et bien-être, intitulé "Agence pour une Vie de Qualité" (AViQ). Cet organe est structuré en 3 branches : Santé et bien-être, Handicap et Familles avec un Comité de gestion pour chacune. Un Conseil général chapeaute ces organes pour la gestion transversale. En tant que représentant patronal interprofessionnel, l'UNIPSO dispose de mandats au sein de ces organes. En 2017, l'UNIPSO s'est particulièrement investie dans les dossiers suivants :

- ▶ **Elaboration du contrat de gestion et du plan d'administration** : une fois l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) et ses organes de gestion mis en place, un contrat de gestion devait être conclu avec le Gouvernement wallon. Celui-ci revêt une importance particulière pour les employeurs des secteurs de l'action sociale et de la santé en ce qu'il devra guider les missions et actions menées par l'agence ces cinq prochaines années. Au sein de l'AViQ, c'est le Conseil général (où siège l'UNIPSO) qui est chargé de

conclure, approuver et évaluer le contrat de gestion. Initié en 2016, le travail s'est poursuivi en 2017 pour aboutir à sa signature entre l'AViQ et le Gouvernement en juin. À cette fin et au travers des réunions du groupe de travail interne, l'UNIPSO a œuvré à l'ensemble des volets du contrat en plaidant pour un contrat de gestion cohérent au regard des objectifs et des valeurs du secteur et une continuité de services accessibles et de qualité. Fin 2017, l'UNIPSO a également alimenté les réflexions de l'AViQ sur son plan d'administration, plan opérationnel relatif à la concrétisation des objectifs du contrat de gestion.

- ▶ **Evaluation du décret portant création de l'AViQ** : suite à une demande du Ministre de tutelle, les instances de l'agence ont évalué le décret du 3 janvier 2015. L'UNIPSO a fait part de sa volonté d'une plus grande transversalité, d'une transparence et d'une bonne information entre tous les acteurs de l'AViQ.
- ▶ **Volet budgétaire et financier** : en 2017, il a été décidé que le groupe de travail de l'UNIPSO entame un travail plus approfondi de suivi et de monitoring du processus budgétaire de l'agence. Cette analyse financière permettra une vision claire des mécanismes financiers dans les branches et d'anticiper budgétairement les actions.



âgées (APA) qui fonde la base de la création d'une assurance autonomie ou dépendance au profit de tous les Wallons, tel qu'annoncée dans la déclaration de politique régionale 2014-2019. En 2017, l'UNIPSO a poursuivi la réflexion intersectorielle sur sa mise en place. En raison du principal objectif du Gouvernement wallon ("accompagner la dépendance, qu'elle soit due à l'âge, au handicap ou à la maladie"), ce chantier concerne une grande partie du secteur à profit social et ses opérateurs (aides à domicile, mutualités, maisons de repos, services d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées, services de santé mentale, etc.). L'UNIPSO a continué ses travaux via son Groupe de Travail Bien vieillir qui traite des objectifs, des bénéficiaires, des types et de la nature des prestations, de l'évaluation de la dépendance (échelle), du financement et des modalités pratiques. L'UNIPSO a ainsi rendu une position sur la note-cadre relative à la création du dispositif et sur la note d'orientation du Gouvernement. Elle a, par ailleurs, alimenté les positions du CESW pour l'adoption de recommandations des partenaires sociaux interprofessionnels dans l'élaboration de l'assurance autonomie.

SILVER ÉCONOMIE

Initiée via une proposition de résolution déposée au Parlement wallon en 2016, la réflexion sur la constitution d'une filière wallonne

de Silver économie au service des aînés s'est poursuivie en 2017. Pour l'UNIPSO, même si cette filière présente un potentiel de création d'activités et une opportunité pour l'économie, il y a lieu de partir des besoins des personnes âgées, sans créer un marché autour de celles-ci. Les enjeux sont avant tout sociétaux, pas seulement économiques. Le 27 avril, le GT Bien vieillir a pu accueillir Dimitry Fourny (Parlement wallon), Axel Van Weynendaele (AViQ) et Laetitia Ory (DGO6) afin d'informer les membres de l'UNIPSO sur l'état de la réflexion et des travaux en Wallonie.

La réunion de juin a récolté l'avis des secteurs autour de la mise en place de telle filière en Wallonie. Tant les opportunités que les menaces, les questionnements ou quelques propositions d'actions ont été formulés.

Quelques pistes ont été soulignées :

- ▶ **Remettre à jour les revendications et priorités** avancées dans les cahiers de l'étude *Bien vieillir* de l'UNIPSO (2014). Les enjeux autour du vieillissement de la population sont une préoccupation du secteur et une thématique déjà bien étudiée. Le développement d'une Silver économie est une occasion de réaffirmer la vision du secteur autour du bien vieillir.
- ▶ **Repérer les "critères" de qualité à surveiller** dans le développement de la filière.

- ▶ **Construire un positionnement sur la place et le rôle du secteur à profit social dans l'éventuelle filière** en tant qu'acteur et pas vecteur. Ce positionnement, une fois officiel, sera porté aux responsables politiques (AViQ, DGO6, députés wallons et autres concernés).
- ▶ **Rôle de veille** et de préservation du rôle du secteur à profit social afin d'éviter le développement d'une filière purement marchande.

TRANSFERT

DES ALLOCATIONS FAMILIALES

L'UNIPSO siège, en tant que représentant d'une organisation interprofessionnelle, au sein du Comité de branche Familles de l'AViQ dont le rôle est de préparer l'arrivée de la compétence wallonne des allocations familiales. L'UNIPSO a statué sur une étude pour dresser l'état des lieux du modèle actuel et définir des scénarios pour le futur.

RÉGIONALISATION DES TITRES-SERVICES

Suite au transfert de compétences, la législation fédérale a été adaptée en droit wallon. C'est un enjeu puisque ce dispositif concerne l'emploi dans le secteur à profit social. L'UNIPSO a été auditionnée au Parlement wallon et a intégré, en 2017, la Commission Fonds de formation titres-services. Elle a veillé au respect du cadre législatif et à la frontière des métiers de l'aide et des soins à domicile.

SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS SECTORIELLES

Le travail réalisé par l'UNIPSO en tant qu'organisation intersectorielle soutient et renforce l'action des fédérations. Ensemble, l'UNIPSO et ses membres entendent construire et promouvoir les revendications communes à l'ensemble des employeurs du secteur à profit social. Ce travail en amont permet ensuite aux fédérations sectorielles de gagner en efficacité en concentrant leurs ressources sur les particularités de leurs secteurs.



SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

En 2016, année du plan *Ensemble simplifions* (2016-2020), l'UNIPSO a rappelé l'importance d'ajuster les actions de simplification administrative au contexte institutionnel. Les nouvelles matières transférées doivent être intégrées le plus tôt possible dans les projets existants afin d'éviter une administration à deux vitesses et d'alourdir les charges qui pèsent sur les entreprises et les citoyens.

Le cadastre de l'emploi non marchand est, en ce sens, un dossier-phare. En collaboration avec eWBS¹, l'AViQ et la DGO5, l'UNIPSO a contribué à la collecte de données liées à l'accord non marchand wallon. Une collaboration entre les partenaires, une veille des législations et des processus relatifs à la collecte ainsi que des réunions de concertation internes ont établi méthodologie et calendrier de la collecte. Elle a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2017 tout en organisant des séances d'information à destination des usagers. L'UNIPSO a coordonné une procédure pilote de remplissage, en collaborant à l'élaboration de la phase test, en recrutant un échantillon d'employeurs ressources "testeurs" parmi ses fédérations membres et en assurant le suivi de cette phase pilote.

L'UNIPSO a œuvré à motiver au remplissage dont l'incidence est importante dans le financement des accords non marchands précédents et participe nécessairement à la négociation future.

Enfin, l'UNIPSO a procédé à une évaluation globale, tant sur les aspects techniques que des métiers. Des propositions d'amélioration pour les collectes ultérieures ont été formulées.

ACCORDS DU NON-MARCHAND

Ces accords tripartites – négociés entre organisations syndicales, fédérations d'employeurs et Gouvernements des entités fédérées – visent à soutenir le développement du secteur au travers du financement (sur base d'une enveloppe budgétaire globale déterminée par les pouvoirs publics) de mesures favorisant l'attractivité des métiers, la qualité et la pérennité des services. L'UNIPSO, en sa qualité de confédération, coordonne et soutient ses fédérations. C'est à ce titre qu'elle participe aux négociations et en est signataire. Elle a mis en place en 2017 un Groupe de Travail Accords du Non-Marchand rédigeant un cahier de revendications communes pour l'accord non marchand en Wallonie. Le règlement de questions primordiales telles que la réforme des APE et l'intégration de nouveaux secteurs (dont le secteur des MR-MRS) suite à la sixième réforme de l'Etat permettront de mieux maîtriser le cadre des futurs accords.

En juin 2017, le Gouvernement wallon a annoncé le cadre budgétaire - 10 millions d'euros (2018), 20 millions d'euros (2019) et 30 millions d'euros (2020) - permettant à l'UNIPSO de le confronter à son cahier de revendications. L'UNIPSO a également analysé la principale et unique revendication transversale des organisations syndicales : la réduction collective du temps de travail d'une heure (37 heures hebdomadaires), sans perte de salaire et avec embauche compensatoire. Des négociations entre les organisations syndicales et l'UNIPSO ont commencé, mises en suspens par la chute du Gouvernement wallon en juillet.

L'UNIPSO est également présente, en soutien de ses membres, lors des négociations de l'accord non marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles ont un objectif d'harmonisation des barèmes des secteurs concernés (enfance, aide à la jeunesse, socio-culturel) avec ceux de la 330 (établissements de santé). Ces négociations ont débuté en 2017.

VIGIE DES COMMISSIONS PARITAIRES

Depuis 2015, l'UNIPSO, sur demande de ses membres, compile et coordonne une vigie des différentes commissions paritaires francophones du secteur. C'est un tableau dynamique avec les ordres du jour de ces différentes (sous) commissions paritaires, accessible depuis la zone membres de son site internet. Une telle vigie permet d'informer les membres, de créer des relais bilatéraux entre les fédérations sectorielles et une plus grande proactivité de l'UNIPSO sans toutefois restreindre la liberté sectorielle des fédérations et, enfin, d'être un complément utile au Groupe de Travail Droit social de l'UNISOC.

¹ Service de simplification administrative et d'administration numérique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles



31 FÉDÉRATIONS MEMBRES

L'UNIPSO, confédération patronale, regroupe **31 fédérations** professionnelles d'employeurs du secteur à profit social, actives dans la promotion d'un secteur d'activités propre. Ces organisations professionnelles ont un rôle essentiel dans la structure de la concertation sociale belge. De nombreuses avancées sectorielles ont été obtenues grâce à leur investissement, notamment au sein de différentes commissions paritaires où elles siègent.

AMA : Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abris • **ANCE** : Association Nationale des Communautés éducatives • **AnikoS** : ArbeitgeberInnenverband für den nicht-kommerziellen Sektor in der Deutschsprachigen Gemeinschaft • **ANMC** : Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes • **APOSSM** : Association des Pouvoirs Organisateurs des Services de Santé Mentale • **CESSoC** : Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et Socio-Culturel • **CODEF** : Coordination de Défense des services sociaux et culturel • **Collectif SAPS** : Services Agréés Partiellement Subventionnés • **Croix-Rouge de Belgique** • **EWETA** : Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté • **FASD** : Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile • **FASS** : Fédération des Associations Sociales et de Santé • **FCPF-FPS** : Fédération des Centres de Planning Familial des FPS • **FCSD** : Fédération des Centrales de Services à Domicile • **FEDOM** : Fédération wallonne des Services d'Aide à Domicile • **FELSI** : Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants • **FIAS-ACFI** : Fédération des Initiatives et Actions Sociales - Action Coordinée Formation-Insertion • **FILE** : Fédération des Initiatives

Locales pour l'Enfance • **FIMS** : Fédération des Institutions Médico-Sociales • **FIPE** : Fédération des Institutions de Prévention Educative • **FISSAAJ** : Fédération des Institutions et Services Spécialisés dans l'Aide aux Adultes et aux Jeunes • **FSMI** : Fédérations des Services Maternels et Infantiles • **GAAJ** : Groupement d'associations de l'Aide à la Jeunesse • **GASMAES** : Groupement Autonome de Services et Maisons d'Action Educative et Sociale • **LNH** : Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés • **MLOZ** : Union Nationale des Mutualités Libres • **SANTHEA** • **SeGEC** : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique • **UNESSA** : UNION En Soins de Santé • **UNMN** : Union Nationale des Mutualités Neutres • **UNMS** : Union Nationale des Mutualités Socialistes

CENTRE DE RESSOURCES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT, DE LA PROMOTION ET DE LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR



DES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL

Fort de son expertise acquise dans différents domaines (droit social, droit du travail, droit des ASBL, statistiques, etc.), l'équipe de l'UNIPSO se met au service de ses membres et des gestionnaires qui en font la demande afin de les soutenir dans leurs démarches juridiques, économiques et administratives.

Au-delà de cette assistance ponctuelle et personnalisée et afin d'aider concrètement les employeurs du secteur à profit social, l'UNIPSO a créé, au fil du temps, une série de services et de supports pour les soutenir dans leur gestion quotidienne.

UNIPSO FLASH HEBDO (UFH)

L'UFH est la lettre d'information périodique de l'UNIPSO. Elle présente les actualités juridiques et sociales du secteur au travers une vigie du Moniteur belge, des CCT en cours d'élaboration, déposées ou rendues obligatoires dans les différentes commissions paritaires du secteur, des ordres du jour ou décisions des différents pouvoirs exécutifs et législatifs, des actualités européennes intéressant le secteur et comprend aussi un ou deux sujets d'actualité sociale. Elle est envoyée à tous les membres de l'UNIPSO ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. Elle est également disponible sur le site www.unipso.be. Dans sa continuité, l'UFH permet

de transmettre à ses différents membres une information ciblée sur les actualités propres aux différents secteurs. En 2017, deux numéros sont parus. La périodicité régulière reprendra dès septembre 2018.

WWW.AIDES-ENTREPRISE-SOCIALE.BE

Actif depuis 2013, ce site reprend les aides à l'emploi et les aides européennes pour le secteur à profit social. Conçu pour avertir, documenter et accompagner les gestionnaires d'entreprises à profit social, l'originalité de ce site est de pouvoir reprendre, sous l'angle de l'utilisateur-employeur, les principales aides, quel que soit le critère de la compétence (européenne, fédérale ou régionale). En 2017, il a été mis à jour suite à la réforme des aides à l'emploi dans le cadre du Pacte pour l'emploi et la formation.

WWW.NOTREGOUVERNANCE.BE

Concrètement, www.notregouvernance.be est un outil d'autoévaluation en ligne, pratique, qualitatif et gratuit au service de la direction et du conseil d'administration de toute entreprise à profit social. À l'origine, cet outil a été développé par un Professeur de

COMMUNICATION

L'#ACTUNIPSO

En 2017, l'UNIPSO a lancé une newsletter mensuelle destinée à informer ses fédérations. Elle regroupe des brèves et un agenda leur permettant de disposer d'une information synthétique et périodique.

AUDITIONS, INTERVENTIONS & INTERVIEWS

 21/03/2017 : [audition au Parlement européen pour promouvoir la place des employeurs sociaux dans le dialogue social européen \(PESSIS 3\)](#)

LE SITE WEB

L'Union est présente sur Internet depuis 2004. La dernière version du portail est en ligne depuis 2011.

Ce site internet www.unipso.be est une vitrine de l'UNIPSO, une source d'information et un lien vers nos fédérations membres. Une zone est dédiée aux membres.

INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX

 92.917 visites sur www.unipso.be (+ 30%)

 252 abonnés (+ 38%)

 262 followers (+ 15%)

 178 abonnés (+ 37%)



la VUB, Jurgen Willems, à destination des ONG. En 2017, l'UNIPSO s'est penchée à nouveau, avec la Fondation Roi Baudouin et Verso, sur cette question. Elle a participé à l'adaptation de l'interface web en relisant intégralement ses contenus, en les adaptant au besoin et procédé à l'écriture des questions fréquentes. Une campagne de communication a été menée (séances d'information, vidéo et brochure didactique).

UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE AU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

Depuis 2006, l'UNIPSO s'est investie dans la formation des cadres et dirigeants d'entreprises sociales. Pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux, l'offre de formation s'est aujourd'hui élargie sous l'appellation ProGES (Professionnalisation de la Gestion des Entreprises Sociales) et couvre à la fois des cycles de formation longs, des modules de formation thématiques et des conférences et séminaires. Un cycle long :

- ▶ **GO For Direction** *Gestion d'une entreprise à valeurs sociales*, financé par la Wallonie
- ▶ Deux cycles spécifiques : **GO For 150h** *Gestion d'un service à profit social* (chefs de groupe AViQ) et **Cadres de Santé** (complément fonctionnel organisé en partenariat avec Santhea)

- ▶ Des **conférences et séminaires** : conférences/débats en partenariat avec le Master en Ingénierie et action sociales (MIAS LLN|Namur)

CYCLE DE CONFÉRENCES UNIPSO - MIAS LLN|NAMUR

Ce cycle de conférences, démarré en 2016, a pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion. En 2017, une deuxième conférence s'est interrogée sur le *Financement privé et l'investissement à impact social*. Elle a rassemblé Eve Chiapello, Directrice d'Etude à l'EHESS (France), Thibault Leroy, Coordinateur administratif et financier à Community Land Trust, Annika CAYROL, Chargée de recherche à Financité, Marie-Gael Levêque, Senior Investment Manager à SI2Fund et Alessia Gianoncelli, Research Manager à l'European Venture Philanthropy Association.

CHIFFRES-CLÉS

712,5h de formation, soit **95** jours au total

29 formateurs professionnels, choisis pour leurs qualités pédagogiques et leurs connaissances des spécificités des publics-cibles

605 participants, sélectionnés sur base d'un dossier de candidature pour les cycles longs

4 séances d'intervision

LES THÉMATIQUES

GO FOR DIRECTION (300H)

- Unité 1 (socle commun) : Le champ professionnel du secteur à profit social
- Unité 2 : Gestion administrative et financière
- Unité 3 : Contexte organisationnel
- Unité 4 : GRH & Management
- Unité 5 : Relations collectives et individuelles de travail
- Unité 6 : Communication

GO FOR CHEFS DE GROUPE AViQ (150H)

- Unité 1 : Communication
- Unité 2 : Législation sociale
- Unité 3 : Pilotage d'une équipe
- Unité 4 : Gestion interne

CADRES DE SANTÉ

- Axe A : La gestion du temps de travail (et temps partiel) et les suspensions
- Axe B : Bien-être au travail
- Axe C : Gestion d'équipe



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis 2011, l'UNIPSO remplit la mission de **Facilitateur à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie** (URE) non marchand. Il poursuit des objectifs d'information, de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement pour les institutions du secteur à profit social dans leurs économies d'énergie.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF À L'URE POUR LES INSTITUTIONS DISPOSANT D'UN SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR OU D'HÉBERGEMENT

Deux appels à candidatures pour la mise en place d'un accompagnement ont été lancés auprès des services d'hébergement de différents secteurs et notamment les secteurs fédéraux de la santé : maisons de repos, centres d'hébergement et/ou d'accueil pour personnes handicapées, aide à la jeunesse et maisons d'accueil pour la période mars 2016 à mars 2017. L'accompagnement collectif a visé les très petites structures (moins de 20 équivalents temps plein) tandis que l'accompagnement individuel concernait les structures de taille moyenne à grande.

Les candidatures ont été sélectionnées sur base de différents critères : un potentiel d'économie, une institution adaptée pour réaliser un travail de sensibilisation des résidents (hébergement de moyenne et longue durée, taille suffisamment

grande pour pouvoir disposer des moyens humains nécessaires à la réalisation de l'accompagnement), l'avancement dans la démarche URE (l'institution ne doit pas être trop avancée dans la démarche URE afin qu'elle puisse encore bénéficier des différents types d'accompagnement proposés) ou encore la motivation de la direction.

Parmi les 10 institutions sélectionnées se retrouve, par exemple, l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC) ou l'ASBL Handicap et Hébergement à Liège, qui ont bénéficié de quatre types d'accompagnement : méthodologique (marche à suivre pour mettre en place une politique d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie), connaissance et suivi des consommations (réalisation d'un cadastre énergétique), technique (guide dans la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments) et enfin un accompagnement pour l'élaboration d'une campagne de sensibilisation du personnel et des occupants (constitution et animation de quatre réunions de l'équipe énergie).

SÉMINAIRES ÉNERGIE

Quatre séminaires énergie ont été organisés en 2017 avec comme thématiques : *optimiser la gestion énergétique d'une cuisine et buanderie de collectivité* (deux sessions), *comment éviter le risque de surchauffe d'un bâtiment tertiaire sans avoir recours au*

refroidissement ? et comprendre et améliorer son installation de ventilation. Le public rassemble des directeurs d'institutions ou des responsables techniques provenant entre autres des secteurs des hôpitaux, des maisons de repos, des mutuelles, des centres de soins. Le programme ainsi que les présentations des intervenants sont en accès libre sur le site de l'UNIPSO.

RELANCE DES ENTREPRISES

Une relance des entreprises a été réalisée au sein des dix institutions accompagnées par une quatrième "écoteam" environ un an après la troisième "écoteam". C'est une dernière réunion d'évaluation de l'état d'avancement de la démarche : évolution des consommations d'énergie, mise en œuvre du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation), succès et difficultés rencontrés par l'institution.

CHIFFRES-CLÉS

2 objectifs :

-  **quantitatif** : baisse des consommations d'énergie (chauffage, électricité, eau)
-  **qualitatif** : instauration d'une politique pérenne de gestion de l'énergie

3 piliers : connaissance et suivi des consommations, amélioration de la performance énergétique des bâtiments et sensibilisation des acteurs

10 structures d'hébergement accompagnées, soit 50 demi-journées

5 séminaires d'information sur les thématiques énergétiques

4 animations entre les 2 GT écoles et maisons de repos de CPAS

LIEU DE RÉFLEXION ET DE STIMULATION



BRUNCHSTORMING

Depuis plusieurs années, les projets de l'UNIPSO se sont multipliés et touchent des matières de plus en plus diverses. Les administrateurs et l'UNIPSO sont amenés à prendre position sur une multitude de sujets. Souvent plongés dans la gestion quotidienne de leur(s) secteur(s), ils n'ont pas toujours l'occasion de prendre du temps et du recul pour alimenter leurs réflexions sur les enjeux d'aujourd'hui et les défis de demain du secteur à profit social. Mis en place en 2016, les brunchstormings entendent répondre à cet objectif et se veulent un moment d'échange privilégié réservé aux membres.

En 2017, deux rencontres ont été organisées. En marge de l'Assemblée générale de mai, *L'avenir de la concertation sociale* a été au centre des débats avec Jean Faniel, Directeur général du CRISP, et Pierre-Paul Maeter, Président du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. En juin, les enjeux, les impacts et les interrogations autour de la *réforme du droit des associations* ont été soulevés avec Michel Davagle, Expert en droit des ASBL, et Jacques Defourny, Directeur du CES-ULg.

CLUSTER INNOVATION SOCIALE

Le Cluster Innovation Sociale est un réseau mis en place et coordonné par l'UNIPSO. Il rassemble les acteurs wallons et bruxellois de l'innovation sociale, dans le but d'y créer un écosystème soutenant son développement. Créé en 2015, il a connu un véritable succès, tant par la mise en réseau inédite qu'il procure, que par les réflexions, travaux participatifs et projets qui y ont été menés avec les acteurs de terrain, les ambassadeurs de l'innovation sociale en économie sociale, les chercheurs, les pouvoirs publics et les financeurs.

Suite au changement de gouvernement en juillet 2017, une attention toute particulière à l'innovation sociale a été mentionnée dans la nouvelle déclaration de politique régionale. L'économie sociale verra ses moyens confortés, avec une priorité à l'emploi et la formation, la valorisation de la recherche en innovation sociale sera valorisée et une partie des crédits de la recherche y sera consacrée.

Cette rencontre a permis de faire apparaître différents éléments. Tout d'abord le fait qu'il s'agit d'un concept nouveau et qu'il n'existe, à ce jour, aucune politique à ce sujet. En effet, le gouvernement attend de voir quels sont les retours du terrain.

La rencontre avec le Ministre Pierre-Yves Jeholet en 2017 a permis de s'accorder sur les objectifs de travail 2018 : arriver à une définition de l'innovation sociale et stimuler la recherche en innovation sociale.

VISES - IMPACT SOCIAL

Depuis 2016, l'UNIPSO a pris part à un projet Interreg intitulé *Valorisons ensemble l'impact social de l'entrepreneuriat social (VISES)*¹. Ce projet porte sur quatre ans et réunit vingt et un partenaires représentant des entreprises sociales et solidaires issus de Wallonie, de Flandre et de la Région Hauts-de-France. Des chercheurs universitaires ou issus de la finance solidaire et des fédérations sont également mobilisés. L'objectif est de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre au secteur à profit social. L'accent sera mis sur la co-construction avec les acteurs du terrain. En 2017, la phase de test du dispositif a commencé auprès de soixante-neuf entreprises (dont huit sélectionnées par et au sein de l'UNIPSO). L'UNIPSO a apporté son analyse sur les premières étapes de cet accompagnement grâce aux travaux du Groupe recherche, du Pôle Solidarité et de la Plateforme réunissant les partenaires. L'UNIPSO a également contribué à la deuxième rencontre de l'impact social de novembre sur la recherche-action.

ETUDE WISDOM

2017 est la troisième année du projet Wallonie Innovation Sociale Domicile (WISDOM), un projet de recherche interdisciplinaire. Il porte sur l'analyse des processus d'innovation sociale dans l'accompagnement des personnes âgées en Wallonie sous forme d'aide et de soins à domicile. Il est mené par trois centres de

¹ www.projetvisesproject.eu



recherche (CIRTES-UCL, CRISS-ULB et IRSS-UCL), en partenariat avec l'UNIPSO qui en est le parrain. L'identification des conditions dans lesquelles émergent et se diffusent les innovations sociales dans le domaine du domicile en Wallonie, du point de vue des porteurs de projets, celui des travailleurs et celui des usagers (ressources, relations sociales et conditions de travail) est la question qui guide la recherche. Son objectif opérationnel est de créer un dispositif de soutien aux processus d'innovation sociale dans le maintien à domicile via une boîte à outils avec des fiches-outils en cours de rédaction en 2018. En tant que parrain, l'UNIPSO a participé aux réunions avec les centres de recherche, suivi les études de cas, apporté son expérience du terrain et joué un rôle-clé de conseiller pour la finalisation de la collecte de données. Par ailleurs, l'UNIPSO a piloté le comité d'accompagnement avec quatre fédérations sectorielles (FMM, FASD, FCSD et FEDOM) qui renforce le lien entre l'étude et les réalités/besoins de terrain.

En juillet 2017, WISDOM a été au centre de deux tables rondes, animées par l'UNIPSO, du forum transdisciplinaire préalable à la conférence EMES sur l'entreprise sociale. Chercheurs et acteurs de terrain ont échangé sur "le domicile des personnes âgées : un espace propice à l'innovation sociale" et se sont interrogés sur "les modèles d'organisation pour l'innovation sociale ; le défi de la viabilité socio-

économique et du bien-être au travail".

PESSIS – DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN

Dans le cadre de la 3^e phase du projet PESSIS, plusieurs actions ont été menées en 2017 pour aboutir notamment à la création de la fédération européenne des employeurs sociaux, avec l'UNIPSO comme un des membres fondateurs. Issue du projet européen PESSIS sur la promotion des employeurs du secteur des services sociaux dans le dialogue social européen, cette fédération est la nouvelle association qui rassemble les employeurs relevant des services sociaux au niveau européen. Les services sociaux s'entendent comme les services pour les personnes âgées, handicapées, les enfants et autres personnes précarisées. Cette fédération se donne pour objectifs de :

- ▶ Défendre et promouvoir le fonctionnement et le développement de services sociaux de qualité, abordables, disponibles et accessibles dans la vie de toutes les personnes vivant en Europe, en particulier les plus démunis ou vulnérables.
- ▶ Porter la parole des employeurs dans le domaine des services sociaux auprès des institutions européennes quant à toute leur législation, en particulier dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales.

- ▶ Veiller à ce que les employeurs des services sociaux deviennent des partenaires sociaux reconnus au niveau européen.
- ▶ Développer une Union européenne basée sur les valeurs des droits de l'homme, de solidarité et de justice sociale.

CROIS'SENS

Le projet Crois'sens, pour une croissance porteuse de sens, vise à sensibiliser et outiller les porteurs de projets d'innovation sociale au changement d'échelle. Coréalisé avec l'Agence Alter, il est financé par la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale, la Fondation Roi Baudouin et CERA. Son objectif est la production en 2018 d'un webdocumentaire (enjeux et méthodologies) réalisé par l'Agence Alter et un guide opérationnel (outiller les entrepreneurs et innovateurs sociaux). L'année 2017 a été consacrée à la récolte des données nécessaires à l'élaboration de ces deux outils.

Un forum d'ouverture et trois séminaires ont été organisés. L'ouverture du cycle s'est centrée sur la théorie du changement d'échelle suivie d'ateliers autour des besoins des entrepreneurs et l'élaboration des thématiques des séminaires. Le 1^{er} séminaire a traité de l'aspiration sociale, de l'identité du projet et de ses modalités de diffusion, suivi de deux ateliers (valeurs, mission, vision, réponses sociétales, identité et processus internes des projets).

Le 2^e séminaire s'est focalisé sur l'écosystème des projets. Enfin, le 3^e séminaire a évoqué la stratégie à mettre en place pour réussir son changement d'échelle suivi de deux ateliers (analyse stratégique et alignement interne). À l'issue des séminaires, neuf projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé en 2018.

L'ensemble des ressources produites durant les séminaires sont disponibles sur www.croissens.be.

GOVERNANCE & ÉQUIPE 2018



Au 31 décembre 2017, les instances de l'UNIPSO se composaient de la manière suivante :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque fédération membre de l'UNIPSO dispose de 2 sièges à l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS

Sognia ANGELOZZI (EWETA)
Carmen CASTELLANO (FCPS-FPS)
Chantal CASTERMANS (UNESSA)
Alain CHENIAUX (UNMS)
Michel DEGODENNE (FCSD)
Elisabeth DEGRYSE (ANMC)
Michel DUPONT (ANCE)
Stéphane EMMANUELIDIS (EWETA)
Fabiola FRIPPIAT (FILE)
Serge FOURMEAU (LNH)
Paul FOURNY (GAJ)
Isabelle GASPARD (FIMS)
Frédéric HENNAUT (UNMS)
Pascal HENRY (FISSAAJ)
Farah ISMAILI (CESSoC)
Valérie LEONET (FELSI)
Brice MANY (FASD)
Pierre MALAISE (CESSoC)
Christophe PONKALO (AnikoS)
Jean-Claude PRAET (Santhea)
Marie-Claire SEPULCHRE (FEDOM)
Pierre SMIETS (UNESSA)
Stéphane VANOIRBECK (SeGEC)
Marc XHROUET (Santhea)

ADMINISTRATEURS EXPERTS

Jean-Marc CLOSE
Patrick DE BUCQUOIS
Valérie VICTOOR

INVITÉS PERMANENTS

Rose-Marie ARREDONDAS (CODEF)
Dominique VAN DE SYPE (UNIPSO)

BUREAU

PRÉSIDENT

Stéphane EMMANUELIDIS

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre MALAISE
Jean-Claude PRAET

TRÉSORIER

Paul FOURNY

SECRÉTAIRE

Michel DUPONT

MEMBRES

Chantal CASTERMANS
Alain CHENIAUX
Elisabeth DEGRYSE
Pascal HENRY
Marie-Claire SEPULCHRE
Marc XHROUET

INVITÉ PERMANENT

Dominique VAN DE SYPE

ÉQUIPE

COORDINATION

 **Dominique Van de Sype**,
Secrétaire général

PÔLE "MOUVEMENT PATRONAL"

 **Frédéric CLERBAUX**,
Conseiller juridique (emploi)

 **Elise LAY**, Conseillère
juridique (action sociale,
santé, Europe)

 **Anne-Laure MATAGNE**,
Conseillère juridique
(simplification
administrative, action
sociale, emploi)

 **Sophie VASSEN**, Conseillère
(formation, enseignement)

PÔLE "RESSOURCES"

 **Mathieu DE POORTER**,
Conseiller économique

 **Cécile DE PRÉVAL**,
Responsable projets
formation

 **Caroline JANSEN**, Chargée
d'études

 **Pierre LAIGNEAUX**,
Conseiller en énergie
(Facilitateur URE Non-
Marchand)

PÔLE "SUPPORT"

 **Sophie COPPENS**,
Conseillère communication

 **Lionel FISSE**, Comptable

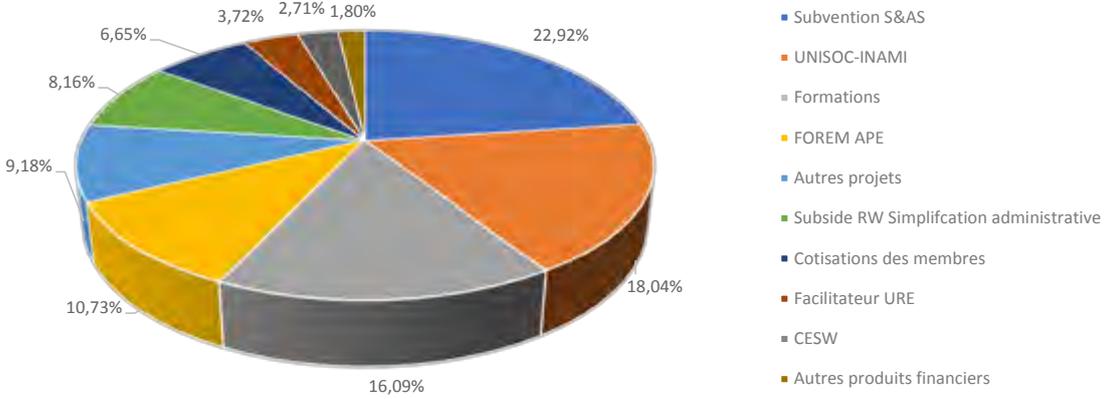
 **Marc HÉRALY**, Responsable
administratif et financier

 **Geoffrey MORBOIS**,
Chargé de communication
événementielle et visuelle

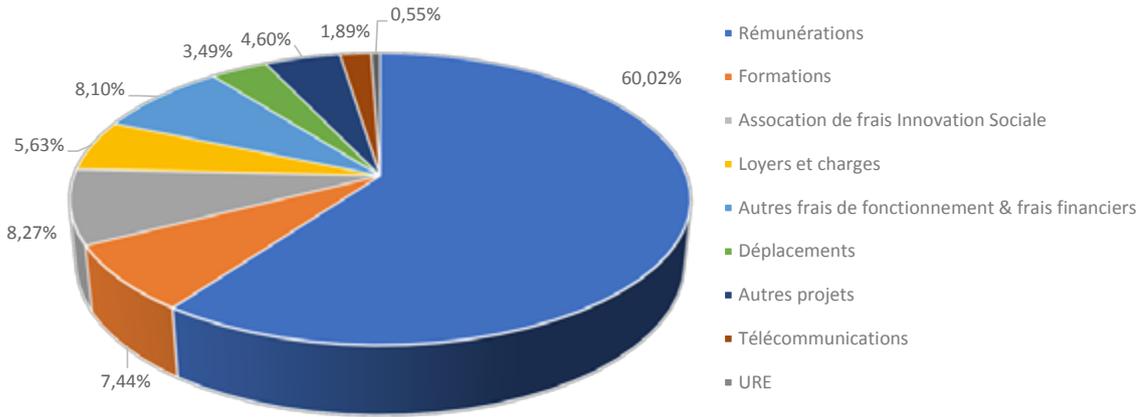
 **Nicolas SCHELLAERT**,
Assistant administratif

FINANCES 2017

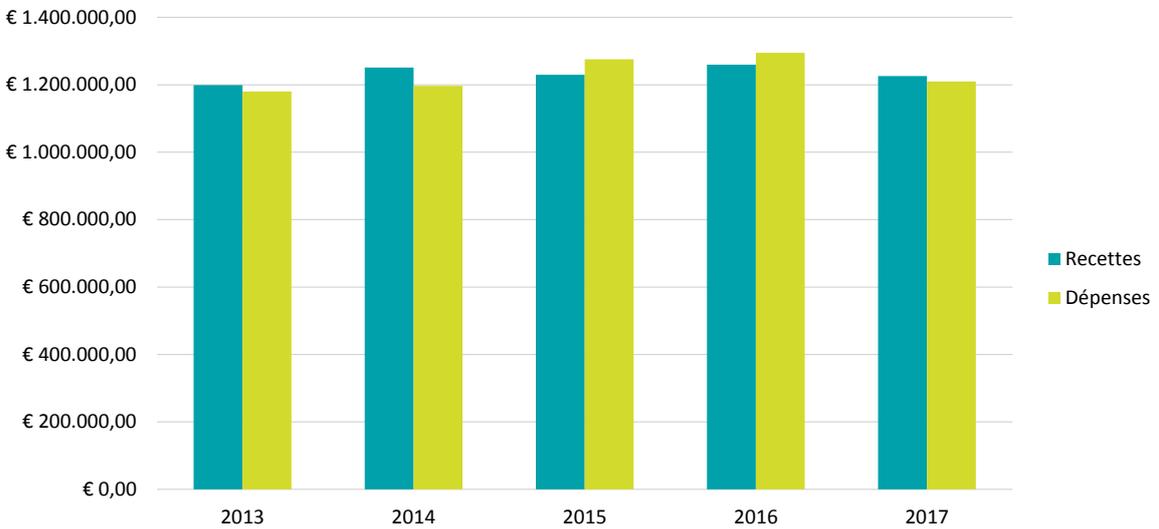
RECETTES



DÉPENSES



EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2013-2017





UNIPSO ASBL - UNION D'ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL

SIÈGE SOCIAL

Square Arthur Masson, 1/7
5000 Namur
081/24.90.20

BUREAU BRUXELLOIS

Rue du Congrès, 37-41/3
1000 Bruxelles
02/210.53.00

www.unipso.be – unipso@unipso.be